

SEINE-ET-MARNE

2040

Diagnostic prospectif territorial

L'essentiel à retenir



seine 
&marne
LE DÉPARTEMENT

Démarche de prospective territoriale

« Seine-et-Marne 2040 »

Anticiper pour décider : pourquoi la prospective est devenue un impératif d'action publique

À l'horizon 2040, la Seine-et-Marne évolue dans un environnement marqué par l'accumulation de transformations rapides et interdépendantes : dérèglement climatique et érosion de la biodiversité, tensions sur les ressources, vieillissement démographique, recomposition géoéconomique, accélération de la numérisation et de l'IA, et contraintes durables sur les finances publiques. Ces dynamiques, largement exogènes à l'échelle départementale, produisent des effets systémiques qui dépassent les cadres sectoriels classiques de l'action publique et imposent de renforcer la capacité collective du territoire à coordonner, arbitrer et s'adapter dans la durée.

Dans un monde gouverné par l'urgence, l'incertitude et la contingence, la prospective territoriale cherche à apporter de la clarté sur le temps long. Alliance de la rationalité et du sensible, elle ne vise pas à domestiquer l'imprévisible mais à l'anticiper pour mieux s'y préparer. Par nature collective, elle mobilise des acteurs variés et articule analyse rationnelle, connaissance fine du territoire et capacité à faire émerger des représentations partagées.

Le diagnostic prospectif est la pierre angulaire de cette démarche. Sans être un inventaire exhaustif, il propose une lecture synthétique et transversale des principales dynamiques d'évolutions du territoire départemental, pour mieux discerner les grands enjeux auxquels la Seine-et-Marne devra répondre dans les 15 prochaines années. S'appuyant sur des ateliers collectifs, des entretiens et une analyse documentaire approfondie, il décrit les tendances lourdes, les émergences et les incertitudes majeures sur **4 grands défis**.

La Seine-et-Marne face à un changement de nature et de responsabilités territoriales

Le diagnostic part d'un constat central : la Seine-et-Marne a changé de nature. Longtemps perçue comme un territoire d'extension et de desserrement de la métropole parisienne, elle joue désormais un rôle pivot dans la dynamique francilienne. Accueil résidentiel, production agricole et alimentaire, ressources en eau, capacités foncières, infrastructures logistiques, énergétiques et numériques : la palette de ses fonctions s'est densifiée et diversifiée, l'inscrivant désormais au cœur des équilibres régionaux et nationaux.

Mais cette montée en responsabilité s'est opérée dans un contexte profondément transformé. En dix ans, des variables réputées stables – démographie, ordre international, finances publiques – ont connu des ruptures majeures : baisse de la natalité et accélération du vieillissement, recomposition géopolitique, contraintes budgétaires durables. Dans le même temps, d'autres dynamiques se sont accélérées : intensification des aléas climatiques, montée des vulnérabilités sociales, diffusion rapide des technologies numériques et de l'IA. Le territoire se trouve désormais à la croisée de ces mutations globales, avec des contraintes d'usages de plus en plus explicites (ZAN, préservation des écosystèmes, pression foncière).

Publication éditée par le Conseil départemental de Seine-et-Marne
12, rue des Saints-Pères – 77000 Melun
Coordination éditoriale : DGAE – Mission Seine-et-Marne 2040
Rédaction : Futuribles
Conception graphique : Direction de la communication du Département de Seine-et-Marne
Février 2026



À l'horizon 2040, l'enjeu n'est donc plus seulement de rester attractif : il est de se positionner comme un territoire pleinement stratégique, capable d'arbitrer des usages concurrents, de maîtriser des risques systémiques et d'organiser une gouvernance collective et mutualisée des grands projets. Dans une société de plus en plus fragmentée et sous tension, il s'agit de :

- renforcer les capacités locales de résilience, d'innovation et de coordination ;
- d'accompagner la montée en puissance des stratégies de transition écologique et d'économie circulaire ;
- de tirer parti de l'intelligence artificielle sans en subir les effets de dépendance ;
- de prévenir l'émergence de nouvelles formes de vulnérabilités et fractures territoriales.



Attractivité et qualité de vie : un modèle à préserver et à réinventer

La question de l'attractivité territoriale se pose sous un jour nouveau pour la Seine-et-Marne. Département longtemps porté par une croissance démographique soutenue et un modèle résidentiel axé sur l'accessibilité et la qualité du cadre de vie, il voit aujourd'hui ces fondements remis en cause : vieillissement rapide, évolution des critères de choix résidentiel (proximité des services, accès à la santé, maîtrise des temps de déplacement), exposition accrue aux aléas climatiques. Entre 2020 et 2040, le nombre de personnes de 65 ans et plus passerait d'environ 220 000 à 310 000 (de 15 % à 21 % de la population), et les plus de 80 ans de 60 000 à 110 000 (de 4 % à 7 %), avec des effets majeurs sur les besoins de soins, d'autonomie et d'organisation des services.

Parallèlement, le risque de polarisation territoriale risque de se renforcer. Le quart nord-ouest, davantage connecté aux dynamiques métropolitaines, capte

une part importante des investissements et des revenus, tendance susceptible de se renforcer avec l'achèvement du Grand Paris Express. À l'inverse, l'est et une partie du sud cumulent vieillissement, fragilisation sociale, moindre accessibilité et recul de certaines centralités (vitalité commerciale, accès à la santé, services). Dans plusieurs communes-centres, les fragilités socio-économiques sont déjà marquées, tandis que les contrastes d'accès aux soins pourraient se renforcer dans un contexte national de pénurie durable de professionnels de santé.

Dans ce contexte, la soutenabilité du modèle d'attractivité seine-et-marnais pourrait reposer sur trois leviers :

- la capacité à accueillir de nouvelles populations tout en limitant les fractures et en consolidant un récit territorial fédérateur ;
- la nécessité de ménager un espace plus fragile et vulnérable, dont la préservation conditionne l'attractivité de long terme ;
- la faculté d'adapter rapidement l'offre de services et les mobilités aux parcours de vie, en assumant des logiques de coopération et de mutualisation entre acteurs publics et partenaires, sous contrainte budgétaire.



Filières économiques et réindustrialisation : rééquilibrer les flux, l'emploi et la valeur ajoutée

À moyen terme, l'économie seine-et-marnaise s'appuie sur des atouts structurels solides : position stratégique aux portes de la métropole parisienne, infrastructures de transport, disponibilités foncières relatives, diversité d'activités productives. Ce socle constitue un levier de résilience territoriale, mais il est confronté à des mutations rapides et largement exogènes : recomposition des chaînes de valeur, transition énergétique et écologique, transformation des modèles commerciaux par la numérisation, et

montée des contraintes d'usage sur les ressources.

La recomposition du contexte géoéconomique mondial, en accentuant les risques de chocs systémiques et de rupture de chaîne d'approvisionnement, fragilise durablement l'économie locale. En parallèle, la transformation numérique bouleverse les métiers et les modèles de production, tandis que la transition écologique agit à la fois comme contrainte (décarbonation, sobriété, réglementation) et comme moteur de relocalisation d'activités productives et d'innovation. Le dérèglement climatique impacte directement des secteurs clés du territoire (agriculture, tourisme, logistique) et reconfigure la notion même de ressource locale (eau, biomasse, matériaux). Enfin, le vieillissement rapide de la population rebat les cartes de l'emploi, accentuant les enjeux de renouvellement, de transmission et d'adaptation des compétences.

Dans ce contexte d'interdépendance entre échelles d'action (européenne, nationale, régionale, intercommunale), la question de la gouvernance économique devient centrale : comment les acteurs du territoire peuvent-ils se coordonner pour sécuriser les trajectoires productives et accompagner utilement les transitions, alors que les décisions structurantes (cadre macroéconomique, politiques de réindustrialisation, réglementation, réseaux) dépassent largement l'échelle départementale ?

Trois leviers se dégagent :

- soutenir la structuration d'écosystèmes et de filières locales, capables de renforcer les coopérations et de reconnecter production, ressources et besoins ;
- accompagner les transitions économiques, numériques et écologiques, en particulier pour les TPE-PME les plus exposées ;
- renforcer les parcours de formation, de reconversion et d'adaptation des compétences, au plus près des bassins d'emploi.



Ressources naturelles, climat et énergie : entrer durablement dans une logique de rareté et d'arbitrage sur les usages

La Seine-et-Marne est un territoire ressource stratégique pour l'Île-de-France, mais de plus en plus mis à l'épreuve par des tensions écologiques, sociales et économiques. Ses terres agricoles, ses espaces naturels, ses forêts, ses zones humides et ses capacités énergétiques demeurent des actifs essentiels au fonctionnement métropolitain et à l'identité du territoire, mais leur préservation et leur usage deviennent des enjeux de gouvernance majeurs dans un cadre de sobriété (ZAN) et de concurrence accrue entre usages.

Trois évolutions critiques structurent les perspectives à moyen terme :

- l'accélération du dérèglement climatique : sans être le département le plus exposé, la Seine-et-Marne verra ses régimes climatiques évoluer rapidement, avec des impacts sur les écosystèmes forestiers et agricoles, le cycle de l'eau, la santé des populations et les stratégies résidentielles. La multiplication d'événements extrêmes (canicules, sécheresses, inondations, feux) produira des effets en cascade sur les infrastructures, la continuité des services et les finances publiques, posant à terme la question de l'assurabilité de certains espaces ;
- les tensions croissantes sur les ressources naturelles et les usages : sous l'effet combiné du climat, de la pression démographique et des dynamiques économiques, les besoins en eau, en biomasse, en foncier et en énergie augmentent de manière exponentielle. Agriculture, construction, logistique, industrie, data centers se concurrencent de plus en plus pour l'accès à des ressources devenues rares, rendant les arbitrages et la planification plus incontournables ;
- la transition écologique s'impose dans un climat



social et politique sous tension. La polarisation des opinions, la défiance institutionnelle et la montée des contestations locales fragilisent le consensus sur ses modalités, augmentant le risque de « backlash », alors même que se multiplient des initiatives locales (énergie renouvelable, économie circulaire, gestion de l'eau, agroécologie). L'enjeu est d'éviter une dispersion qui empêche le changement d'échelle et de rendre visibles des bénéfices territoriaux, dans un contexte budgétaire contraint.



Numérique, intelligence artificielle et data centers : un point de bascule stratégique

Le numérique et l'intelligence artificielle s'imposent comme des infrastructures systémiques, à la fois invisibles (données, algorithmes) et profondément matérielles (énergie, eau, foncier, réseaux). Leur essor transforme les économies, les compétences et l'action publique, tout en créant de nouvelles dépendances et vulnérabilités (cybersécurité, continuité d'activité, souveraineté des données).

CINQ ENJEUX STRUCTURANTS POUR ÉCLAIRER LES SCÉNARIOS 2040

En croisant l'ensemble des constats, le diagnostic fait émerger cinq enjeux structurants pour l'avenir du territoire :

- comment renforcer la capacité de la Seine-et-Marne à encaisser, absorber et transformer les chocs systémiques à l'horizon 2040 ?
- quelle attractivité pour un territoire confronté au vieillissement, au dérèglement climatique et à la recherche croissante de proximités ?
- comment permettre aux habitants de vivre, travailler et créer de la richesse en Seine-et-Marne ?
- comment repenser les proximités et la cohésion dans un territoire vaste, multipolaire et vieillissant ?
- comment orienter l'action publique vers la coopération et la mutualisation ?

La Seine-et-Marne se trouve au cœur de cette recomposition, avec l'implantation de data centers de très grande puissance. Ces infrastructures répondent aux besoins numériques du territoire, mais exercent une pression considérable sur les ressources locales, pour un impact direct limité en emplois.

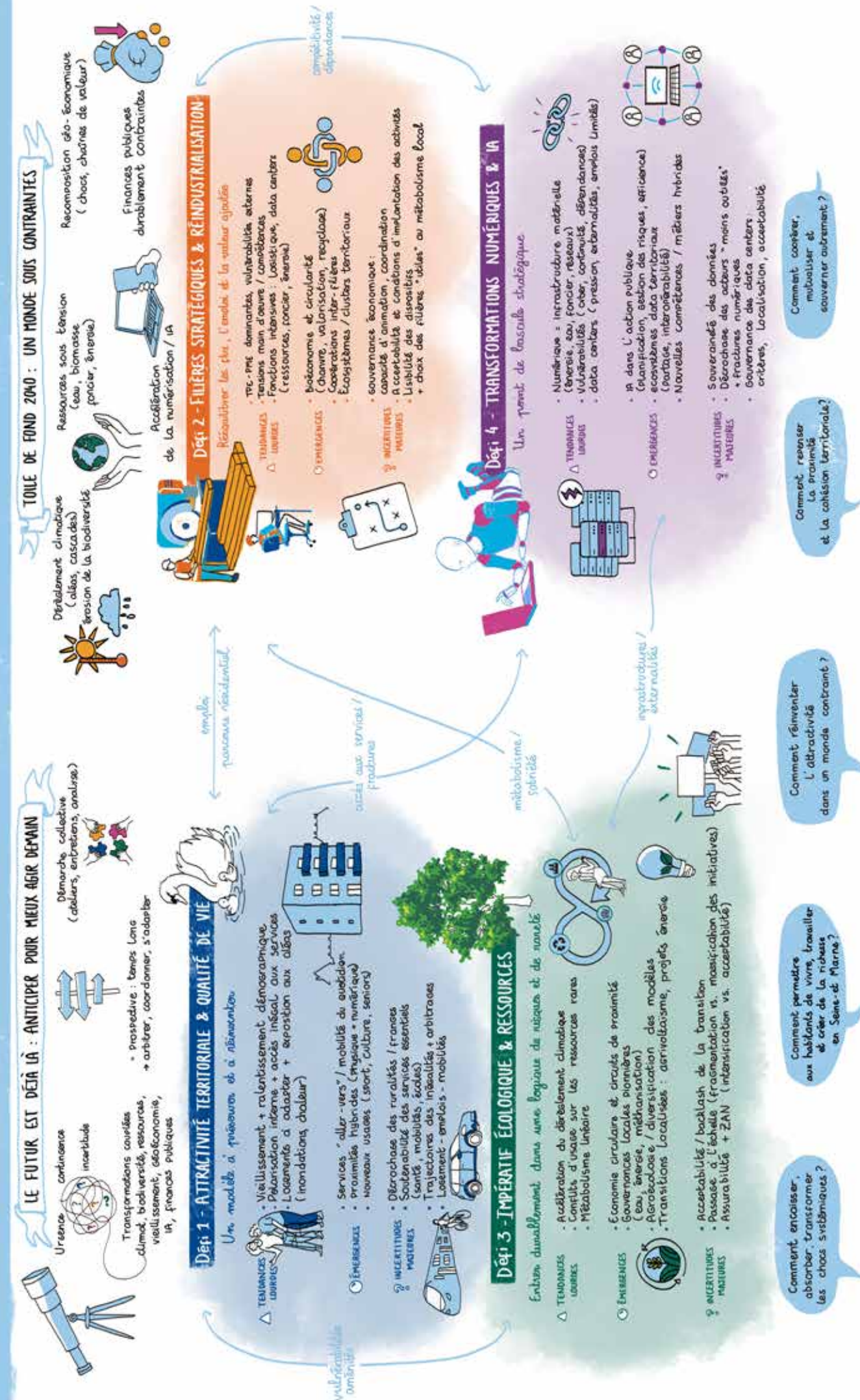
Au-delà des data centers, l'IA transforme les métiers, les compétences et les services publics : elle ouvre des perspectives pour la planification, la gestion des risques et l'efficacité de l'action publique, mais accroît aussi les risques de décrochage pour une partie des entreprises, des populations et des collectivités les moins outillées.

Le diagnostic met en évidence un enjeu central : subir une concentration d'externalités numériques ou construire une gouvernance territoriale de ces infrastructures, capable d'en maximiser les retombées locales et d'en maîtriser les risques associés (souveraineté, sécurité des données).

seine-et-marne
LE DÉPARTEMENT

Seine-et-Marne 2040
DIAGNOSTIC PROSPECTIF

Illustré par
Anne-Charlotte Hill





Département de Seine-et-Marne

Hôtel du Département

CS 50377

77010 Melun cedex

01 64 14 77 77

seine-et-marne.fr

